

## La formation de l'agglomération

En 1951, le phénomène urbain concerne exclusivement la commune de Papeete qui rassemble respectivement 49,9% et 24,2% de la population de Tahiti et des E.F.O. Des taux qui passent à 61,1% et 32,9% en 1962 avec l'intégration à l'espace urbain des districts de Pirae et de Faa'a. L'agglomération de Papeete est née : elle va dès lors repousser ses limites très rapidement pour constituer la "zone urbaine" qui, en 1983, concentre 55,9% de la population du Territoire et la majeure partie de ses activités, réduisant, si l'on peut dire, à la portion congrue les espaces encore ruraux qu'elle domine, ceux des îles du Vent, ceux des archipels. Des espaces dont le poids démographique relatif à l'échelle de la Polynésie française ne dépasse pas respectivement 17,9% et 26,2%.

Notre propos n'est pas ici de revenir sur le contexte historique global (voir volume 8, chapitres 1 et 2) dans lequel s'inscrit une expansion urbaine qui s'accélère brutalement avec l'installation du C.E.P., ni d'analyser à nouveau un certain nombre de phénomènes qui, tel l'habitat spontané (voir pp. 33-35), traduisent une modification des rapports socio-spatiaux anciens. Nous aimerions en revanche, dans la perspective historique qui est la nôtre, insister sur certains aspects, qui nous paraissent essentiels du processus d'urbanisation ayant conduit à la formation de l'agglomération : en suivant son déroulement spatio-temporel, en spécifiant le rôle des acteurs engagés dans ce processus, celui des *popa'a* expatriés notamment qui a été déterminant. Une analyse indispensable à la description et à la compréhension des paysages urbanisés. Une analyse qui, malheureusement, restera très générale, compte tenu de la qualité des documents disponibles (voir p. 73).

### Changements démographiques et changements socio-économiques

Ces insuffisances de données ont conduit un géographe de l'O.R.S.T.O.M., Luc Cambrezy, à suivre le déroulement spatio-temporel de l'urbanisation en construisant, à l'aide des seules séries démographiques (1956-1977) un indice lui permettant de déterminer quand chaque district (ou commune) franchit le seuil qui sépare le rural de l'urbain. Une méthode dont nous ne discuterons pas ici la validité, mais dont nous commenterons les résultats à la lumière de certains faits.

L'indice d'urbanisation montre que le phénomène urbain se diffuse dans les districts de Pirae et de Faa'a entre 1956 et 1962 ; entre 1962 et 1967, c'est la commune d'Arue qui est à son tour intégrée à l'agglomération alors que "Papeete présente des signes de saturation" ; entre 1967 et 1971, Mahina et Punaauia sont à leur tour urbanisées : l'agglomération atteint ses limites actuelles, tandis que Pirae et Arue présentent des "signes de fléchissement". Quant à Paea qui occupait encore une

"position charnière" en 1977, son intégration à la "zone urbaine" est sans aucun doute chose faite aujourd'hui.

Luc Cambrezy aurait pu donner plus de profondeur historique à son analyse en utilisant les données démographiques contenues dans les recensements précédents (1936, 1946, 1951). Les graphiques (voir p. 146) montrent sans ambiguïté en effet que le processus d'urbanisation démarre en 1946. La pente des courbes qui enregistre l'augmentation des effectifs se redresse brutalement à cette date, une évolution s'amorce qui va se traduire par une très forte augmentation des taux de croissance. Des taux dont la valeur relative permet de suivre le déroulement du processus d'urbanisation jusqu'en 1956.

Un processus qui à cette date n'a pas encore donné naissance à l'agglomération. La carte dressée par Robert Auzelle en 1952 et revue par Michel Jullien en 1962 montre clairement que le "phénomène urbain" n'a pas encore conquis à Papeete tout l'espace "habitable" (plaine littorale, débouché des vallées) dans les conditions techno-socio-économiques du temps. Les districts limitrophes de Pirae et d'Arue n'en sont pas moins travaillés par un "bouillonnement urbain" qui conduit R. Auzelle, chargé d'établir un plan d'aménagement de Papeete, à "étendre ses investigations dans ces deux districts".

Ceci étant, qui devait être rappelé, les résultats obtenus par L. Cambrezy nous paraissent tout à fait pertinents. Dès 1962, Pirae et Faa'a, avec 4 202 et 3 681 habitants dépassent et de loin le seuil de 2 500 habitants qui en France - ce critère variable selon les écoles géographiques a, il est vrai, une valeur toute relative - sanctionne le passage du rural à l'urbain. Passage attesté en revanche par les statistiques de l'I.N.S.E.E. qui montrent que dans ces deux districts 4,72% et 23,71% des actifs sont agriculteurs et pêcheurs, alors que

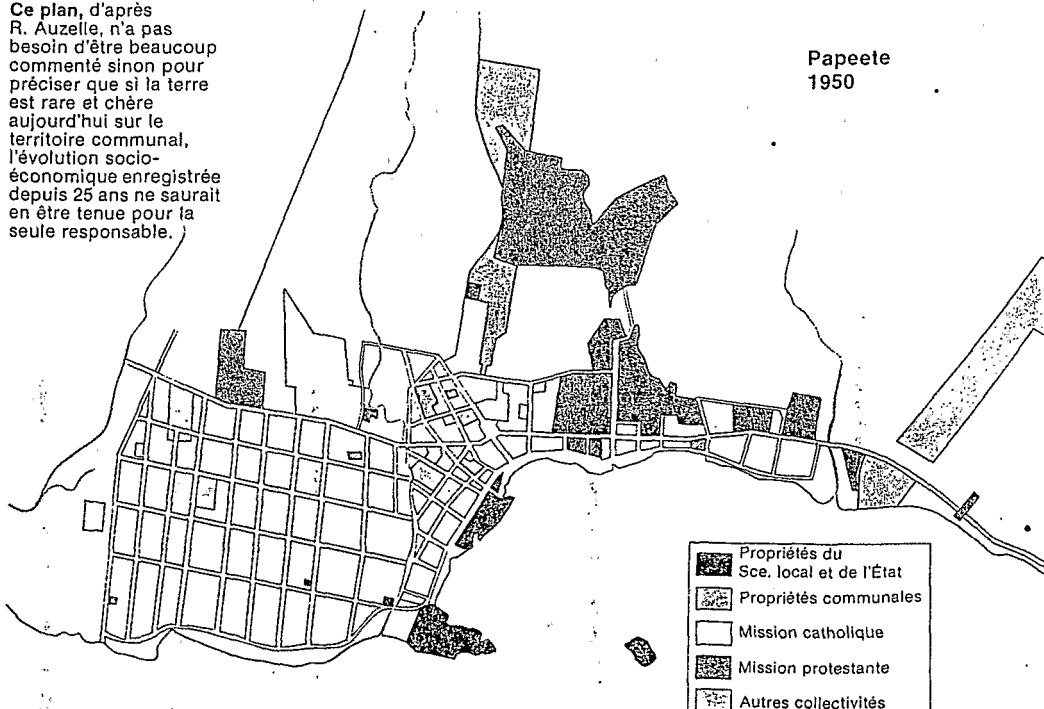
ces taux atteignent 62,1% et 43,1% pour les services publics "et privés". De nombreux espaces non urbanisés n'en subsistent pas moins, ceux qui à Pirae notamment seront occupés par les installations du C.E.P.

L'agglomération de Papeete est donc née entre 1956 et 1962, mais c'est bien évidemment cet organisme qui, en accélérant les mouvements migratoires - les taux de croissance enregistrés entre 1962 et 1971 sont d'autant plus impressionnants qu'ils s'appliquent à des effectifs de départ relativement importants - va emballer le processus qui a conduit à la formation de l'agglomération que nous connaissons aujourd'hui. Dès 1971, la population des communes de la zone urbaine dépasse le seuil indiqué tout à l'heure et il suffit de se référer (voir tableau p. 146) à la valeur relative de leurs taux d'accroissement pour constater que le processus spatio-temporel en cause s'est déroulé conformément au schéma de Luc Cambrezy, Mahina et surtout Paea étant les deux dernières entités territoriales à être intégrées à l'agglomération, dont le développement marque depuis 1977, une pause toute relative, sauf à Mahina, à Punaauia et à Paea. Notons pour finir - nous n'avons pas retenu en la matière les données du recensement de 1971 qui ne nous paraissent pas valables - qu'en 1977, l'agriculture et la pêche ont été pratiquement éradiquées de la zone urbaine, ce secteur d'activité ne représentant que 6,1% des actifs à Paea, la commune la plus favorisée. Une tendance confirmée par les chiffres de 1983.

### Le rôle déterminant des *popa'a*

L'urbanisation est un processus de changement démo-socio-spatial dont on ne saurait, dans le contexte local, analyser la signification et les implications géographiques (densification de l'habitat et localisation fonctionnelle de l'espace bâti) sans

Ce plan, d'après R. Auzelle, n'a pas besoin d'être beaucoup commenté sinon pour préciser que si la terre est rare et chère aujourd'hui sur le territoire communal, l'évolution socio-économique enregistrée depuis 25 ans ne saurait en être tenue pour la seule responsable.



tenter de saisir le rôle des acteurs qui y sont impliqués. Un rôle qui bien entendu est fonction de leur statut. Une analyse difficile car il faut attendre 1962 - auparavant aucune distinction n'est introduite entre Polynésiens et Demis - pour avoir une connaissance suffisamment précise de la répartition des catégories socio-ethniques (voir volume 8, p. 9). Une connaissance reposant sur les déclarations des recensés, qui à cette date est encore fiable dans la mesure où les intéressés assument leur statut dans le cadre de la stratification coloniale. Mais une connaissance qui, avec le passage du temps, devient de plus en plus biaisée (voir l'évolution de la répartition entre "Polynésiens-Demis/Polynésiens européens" dans les recensements entre 1977 et 1983) dans une société qui, en milieu urbain, se modernise et s'idéologise rapidement. Ce qui conduit certains de ses membres, originaires notamment du milieu "demi", à s'auto-définir en fonction de critères socio-culturels, alors que ce sont des critères socio-économiques qui fondent le plus objectivement un statut qui se confond de plus en plus avec celui de certains Chinois et

Ceci étant, les *popa'a* ne sont pas assez nombreux numériquement pour entamer démographiquement (voir tableau p. 74) et socio-économiquement les positions détenues par les Chinois et surtout par les Demis. D'autant que ces groupes profitent très largement des changements socio-économiques intervenus.

Tout bascule après 1962 avec l'installation du C.E.P. Il suffit de se référer, en termes de comparaison, aux chiffres de 1971 (voir tableau ci-dessous : valeur absolue, croissance, poids démographique relatif) pour constater deux choses : d'abord que le développement spatio-temporel du phénomène urbain est lié à l'arrivée massive des *popa'a* dont la venue contribue à alimenter les flux migratoires des Polynésiens qui maintiennent leur poids démographique global en se concentrant préférentiellement à Papeete et à Faaa ; ensuite que les catégories socio-ethniques "demies" et chinoises, qui ont d'ailleurs tendance à se redistribuer dans l'espace urbanisé (changements de résidence)

nous l'avons montré, est la dernière année de recensement où les critères socio-ethniques anciens sont encore pertinents en milieu urbain. Dès lors, il n'est pas sans intérêt de noter que c'est au moment précis où se forme une bourgeoisie locale de plus en plus occidentalisée que les controverses sur l'immigration se développent ; alors même que la communauté *popa'a*, réserve faite d'un changement de tendance postérieur à 1983, n'accroît plus depuis longtemps son poids démographique relatif. Mais ladite communauté se renouvelle : pas au niveau des fonctionnaires civils qui sont remplacés, mais à celui des militaires dont le nombre décroît alors que s'installent durablement dans le Territoire (à Punaauia par exemple) des civils (métropolitains, caldoches) venus "faire du business". Dans la Polynésie d'aujourd'hui, la compétition socio-économique est de plus en plus rude entre les deux catégories de bourgeois, les expatriés et les "locaux" qui soulignent leur différence en usant très largement d'un argument socio-culturel qui légitime leurs catégories "demi". Dans ce

# ENCYCLOPEDIE DE LA POLYNESIE

## vivre en Polynésie 2

Ce neuvième volume de l'Encyclopédie de la Polynésie a été réalisé sous la direction de

**François Ravault,**

Docteur de 3e cycle en Géographie, Directeur de Recherche à l'O.R.S.T.O.M.,

avec la collaboration de : **Jacques Bonvalot,** Docteur de 3e cycle, Directeur de recherche à l'O.R.S.T.O.M.,  
**Marc Cizeron,** Diplômé d'État du Service social, Assistant social au Service des Affaires sociales.